


EDITO

Ne parlez plus de parcs à conteneurs mais de recyparcs. Il y a 12 ans le premier parc à conteneurs en province de Liège ouvrait ses portes. Véritable outil de prédilection pour le tri des déchets, les parcs à conteneurs ont évolué au fil des ans en s'adaptant aux nouvelles consignes de tri et en s'attendant à répondre au maximum aux attentes des visiteurs afin de leur en faciliter l'utilisation. Plus qu'un simple lieu de dépôt, on y enregistre aujourd'hui un taux de recyclage de plus de 65%. Face à ce succès croissant en matière de tri et de recyclage, il est aujourd'hui plus opportun de parler de recyparc, véritable centre voué au recyclage, que de parc à conteneurs. « Longue vie au recyparc ! »



Gustave Hofman,
Président

Le calendrier des collectes est arrivé !

nouveau !

Intradel, avec l'aide de ses communes affiliées, a réalisé un nouveau calendrier pour l'année 2004 reprenant mois par mois toutes les dates de collectes organisées au sein de la commune.

Véritable guide pratique, ce calendrier accompagnera quotidiennement la famille entière dans sa gestion des déchets. Y sont reprises toutes les dates de collectes des sacs bleus P.M.C., des papiers-cartons, du sac-poubelle d'ordures ménagères ou du conteneur à puce. Plus moyen de se tromper ! Même les dates de report en raison des jours fériés ou des manifestations locales sont indiquées.



Au delà de ces informations pratiques, le calendrier se veut également un outil éducatif. A chaque mois, une catégorie de déchet est présentée : les déchets verts pour le mois de mars, les emballages métalliques pour le mois de juin, les cartons à boisson pour août... Pour chacun d'entre eux, des consignes de tri, des messages de prévention, des informations relatives à leur recyclage sont illustrés.

Après une année d'utilisation du calendrier Intradel, la gestion des déchets en région liégeoise n'aura plus aucun secret pour vous !

Distribué en toutes-boîtes à la mi-décembre à tous les habitants des communes affiliées à Intradel, le calendrier n'attend plus qu'une chose : être accroché

au mur de votre cuisine.

(Pour les nouveaux habitants, des calendriers sont également disponibles à l'administration communale ou auprès d'Intradel)

RECYPARC : LES PRÉPOSÉS SONT LÀ POUR VOUS GUIDER !

Lors de votre arrivée au recyparc, vous êtes accueillis par les préposés qui sont présents pour vous guider dans le tri des matériaux apportés. Le recyparc même s'il est destiné à servir la population, est soumis, comme tout outil de service public, à des règles strictes de fonctionnement, dont certaines dépendent directement de la législation en vigueur, auxquelles chaque utilisateur doit adhérer. Dans chaque recyparc, ce sont les préposés qui veillent au respect et à l'application de ces

règles de fonctionnement et notamment celles relatives aux :

- modalités d'accès aux usagers ;
- refus des matériaux non conformes ;
- modalités de tri ;
-

Les injonctions des préposés doivent impérativement être respectées.

À défaut, les efforts entrepris par l'ensemble de la population desservie par l'intercommunale pour permettre le recyclage et la

valorisation des matériaux collectés seraient ruinés par le comportement de quelques-uns. Nous devons toutefois déplorer que plusieurs préposés ont du subir ces derniers mois des agressions tant physiques que verbales dans l'exercice de leur fonction. Intradel ne tolérera jamais de tels comportements qui sont inadmissibles.

L'intercommunale se réserve le droit de refuser l'accès aux particuliers en défaut, voir d'engager des poursuites selon la gravité des faits. Les recyparcs, malgré leur caractère

public, restent des lieux privés qu'il convient de respecter en tant que tel. Merci de votre compréhension et de respecter le travail des préposés.

Intradel se tient à la disposition des usagers pour leur fournir tous les renseignements qu'ils souhaitent

sur les modalités précises d'exploitation et invite les personnes qui auraient un doute quant à l'acceptation de leurs déchets au recyparc à la contacter au 04 240 74 74 afin d'éviter tout désagrément.



CONSEIL DE TRI

Les sapins de Noël

Dans beaucoup de communes aujourd'hui sont organisées au cours de la première quinzaine du mois de janvier des collectes en porte-à-porte de sapins de Noël naturels. Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin dans le conteneur « déchets verts » de votre recyparc. Une chose importante à ne pas oublier : lui enlever ses décorations ! Gardez vos guirlandes, boules de Noël et cheveux d'ange, ils vous serviront pour l'année prochaine.



Trier, composter, recycler, produire moins de déchets,...

Vous avez certainement parfois l'impression qu'on vous en demande beaucoup et ça vous paraît insurmontable au quotidien. Mais une fois le réflexe installé, bien gérer ses déchets ne demande pas beaucoup plus de temps que le « tout » à la poubelle. Exemples : la caisse pliante rangée systématiquement dans le coffre de la voiture, vous évitera de devoir vous encombrer de sacs plastiques jetables à la caisse. Equiper votre cuisine d'une poubelle à plusieurs compartiments vous aidera dans le tri de vos déchets. Des gestes au jour le jour pour un meilleur environnement et qui peuvent par la même occasion vous permettre de réaliser des économies. Pensez-y !

MESSAGE DE PRÉVENTION

Le grand conditionnement

Choisir le grand conditionnement nous permet de produire moins de déchets et à l'achat, c'est souvent moins cher. Produits d'entretien, produits lessives, café, épices, yaourts, biscuits sont quelques exemples de produits que l'on peut facilement trouver en grand conditionnement.

Alors pensez-y lors de vos achats!



La collecte des jouets au profit de la Croix-Rouge

merci pour votre participation !

Le samedi 29 novembre dernier, en région wallonne, tous les parcs à conteneurs, aujourd'hui appelés recyparcs, s'engageaient dans un grand élan de solidarité en collectant des jouets en bon état au profit de la Croix-Rouge. Pour des questions d'hygiène et de respect de l'environnement, seuls les peluches et les jouets fonctionnant à piles n'étaient pas repris.

L'opération a permis dans les 47 recyparcs d'Intradel de collecter 4 268 jouets parmi lesquels de nombreux livres, puzzles, jeux de sociétés, bandes dessinées, poupées, patins à roulettes,... Ces jouets seront tous redistribués à des enfants dans le cadre des actions sociales de la Croix-Rouge. Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents à l'appel !



Intradel fête ses 25 ans

Intradel soufflera en 2004 ses 25 bougies. Au cours de ce quart de siècle, de gros progrès en matière de gestion des déchets ont été accomplis tant au niveau du tri, de la collecte que du traitement de nos déchets ménagers. Intradel continuera dans cette voie en veillant à trouver les meilleurs débouchés et les meilleures filières pour toujours mieux les recycler et mieux les valoriser.

Renseignements

Besoin d'information particulière, de documentations pour un travail d'école, intéressé par une visite des installations d'Intradel,... ? Contactez le service communication au 04 240 75 21 ou info@intradel.be



LE CYCLE DU VERRE

Le verre est un matériau très facilement recyclable

Séparer le verre blanc du verre coloré est important dans le processus de recyclage. Après la collecte, les impuretés contenues dans le verre comme la faïence, le grès, la porcelaine ou encore l'aluminium doivent être éliminées car elles risqueraient d'engendrer des défauts dans la fabrication de nouvelles bouteilles ou même d'endommager les fours. Le verre ainsi nettoyé est ensuite brisé en éclats pour être fondu puis soufflé et ainsi produire de nouveaux bocaux et bouteilles.

Les avantages du recyclage du verre

Le verre est recyclable à 100 % et indéfiniment. Son recyclage permet d'économiser des quantités importantes de matières premières naturelles. De plus, sa fabrication à partir de vieux verre nécessite moins d'énergie que la fabrication de verre à partir des matières premières que sont le sable, le carbonate de sodium et la chaux.